

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 22/06/2026 – 18H15

PRÉSENTS : M. Patrick Gaschet (Maire), Mme Josette Despaux, Mme Marjory Hernandez, Mme Allué M.Claire, Mme Cathy Fontan, M. Stéphane Van-Rompaey, M. Alain Cérézuela Morillo, M. Yves Audiger

EXCUSÉS : Mme Christine Fourcade et M. Yacine Bouziane.

Secrétaire de séance : Mme Allué M.Claire.

PLAN CANICULE

En ouverture de séance, un point a été fait sur les mesures liées au plan canicule, notamment le suivi des personnes vulnérables inscrites sur le registre communal. Les conséquences des fortes chaleurs sur les manifestations estivales, en particulier l'annulation du feu de la Saint-Jean (arrêté 65-2026-06-21-00002 interdisant de l'usage de feu dans le département) et les activités sportives, ont également été évoqués

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Après lecture rapide, le compte rendu de la séance du 11 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. POINT SUR LE RPI GAYAN - LAGARDE

Mme Marjorie Hernandez a participé au Conseil d'école et nous dresse le bilan annuel qui lui a été remis :

- Le bilan des activités scolaires et les effectifs ;
- Le renouvellement de l'ENT ;
- La visite de l'Inspection académique et les observations formulées ;
- Les solutions envisagées pour la restauration scolaire ;
- Les travaux prévus aux sanitaires ;
- Les besoins en équipements (casiers de rangement pour le matériel de sport et de jardinage) ; il est convenu qu'elle verra avec M. Stéphane Van Rompaey les possibilités à moindre coût.
- Les tarifs de la cantine et de la garderie ;
- La possibilité de contrats de service civique (deux postes sur chaque commune) ; il faudrait voir pour lancer des candidatures ;
- M. le Maire a sollicité l'école pour une participation éventuelle des enfants à la cérémonie de la fête locale.

3. POINT TRAVAUX

Le Conseil examine plusieurs dossiers concernant les travaux :

- Validation d'un devis d'élagage ; le choix se porte sur l'entreprise Sanguinet pour un montant 2904 € + 1262 € pour platane monument aux morts.
 - Réflexion engagée pour replanter au niveau des deux platanes.
 - Poursuite des études relatives aux travaux d'acoustique de la salle du conseil.
 - Point sur les financements (FAR) ;
 - Mr Béthus propose de faire une demande de faucardage pour le nettoyage du canal du Moulin.
 - Prévision de couper le palmier au monument aux morts.
-

4. AVIS SUR LE DEMANDE D'ENREGISTREMENT MÉTHAVERT 65 A OURSBELILLE

Le Conseil débat du projet de méthanisation porté par la société Méthavert 65 sur la commune d'Oursbelille.

M. le Maire rappelle les deux réunions publiques (une à Andrest et une à Gayan) ; Un des Conseiller, M. Yves Audiger nous explique le projet (en PJ du présent compte-rendu).

Après échanges, les élus estiment que plusieurs éléments du dossier nécessitent des compléments d'information, notamment concernant les incidences environnementales, les risques liés aux crues et les possibilités d'implantation alternatives.

Le Conseil municipal émet un avis défavorable au projet, tout en rappelant que la décision finale relève de l'État. Il est également évoqué la possibilité d'une étude complémentaire portée par le Syndicat Mixte d'adduction d'Eau Potable afin d'évaluer les conséquences hydrauliques du projet.

5. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

À la suite de la lecture du courrier transmis par le Service Départemental Incendie et de Secours , M. Alain Cérézuela Morillo se porte volontaire pour être le correspondant incendie et secours.

6. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027 : désignation coordonnateur et recrutement agent recenseur

Mme Marjory Hernandez qui avait été Le coordonnateur communal lors du précédent recensement, se porte volontaire pour celui-ci. Il convient donc maintenant de recruter un agent recenseur.

Une formation est prévue le 11 septembre prochain.

7. DESIGNATION D'UN RÉFÉRENT SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Le Conseil décide de se renseigner sur les modalités de désignation de ce référent, notamment quant à la possibilité de nommer une personne non élue. Mr Paul Garcia est identifié par le conseil comme personne ressource. À défaut, Mme Cathy Fontan se porte volontaire.

8. PRÉPARATION CÉRÉMONIE DE LA FÊTE LOCALE

Le Conseil prépare l'organisation de la cérémonie officielle de la fête locale :

- Les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres et mail adressé par M. le Maire aux personnalités invités ;
- Discussion autour des besoins logistiques (réception, restauration et organisation matérielle) ;
- Répartition des achats : vins, coupelles de fruits, charcuterie et fromage pour environ 50 personnes.

Le Rendez-vous est fixé dimanche à 9h pour la préparation.

9. QUESTIONS DIVERSES

Les points suivants sont abordés :

- Information sur la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la suite de la dernière tempête ;
- Accord donné pour la pose d'une bâche sur une emprise communale afin de limiter les opérations d'entretien ;
- Recrutement en contrat à durée déterminée d'un an pour le poste d'employé communal de Patrick GOICOCHEA ; 16h par semaine ; trois candidatures ont été reçues.
- Présentation de l'offre d'abonnement à Pyrénées Magazine (1 € par semaine).

La séance est levée à 20h30